



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75055>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-75055**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Coulommiers

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21770131700018

Ville : COULOMMIERS

Code postal : 77120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1674860>

Identifiant interne de la consultation : 25A9T

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 14/08/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 35% Prise en compte de la notion de développement durable : 5% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'entretien et de réparation des toitures des bâtiments communaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261900

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet de procéder à des travaux d'entretien (nettoyage des chéneaux, gouttières, démoussage des toitures, etc) et de réparations des toitures des bâtiments communaux

Lieu principal d'exécution du marché : Bâtiments communaux 77120 - Coulommiers

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 1600000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite des lieux n'est pas obligatoire. Toutefois une visite pourra être organisée à la demande d'un candidat, suivant les conditions de l'article 2.2 du RC. Les candidats peuvent télécharger gratuitement les documents de la consultation à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info> ou <https://www.coulommiers.fr> rubrique "Votre ville/Marchés publics". Les candidats qui souhaitent retirer le dossier de consultation de façon dématérialisée en mode anonyme sont informés que l'Acheteur ne pourra leur transmettre les éventuelles modifications ou précisions qui pourraient affecter les documents en cours de consultation. Procédures de recours :
- Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Recours en référé contractuel pouvant être exercé à compter de la parution de l'avis d'attribution, dans un délai de 31 jours, ou dans un délai de 6 mois si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais. - Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses qui en sont divisibles, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2025